



EUROPEAN CENTER  
FOR CONSTITUTIONAL  
AND HUMAN RIGHTS

JUSCOGENS  
avocats-advocaten-lawyers

## **Communiqué de la famille Lumumba du 20 janvier 2026**

### **Lors d'une audience tenue par la Chambre du conseil du Tribunal de première instance de Bruxelles**

Au nom de toute la famille Lumumba, nous souhaitons d'abord remercier la Cour pour le temps de parole qui nous est accordé aujourd'hui.

Le 17 janvier 1961, le destin de Patrice Emery Lumumba a été brutalement interrompu, dans le sang. Avec lui, c'est la trajectoire d'un pays, d'un peuple et d'une famille entière qui s'est trouvée bouleversée à jamais. Les conséquences de cet assassinat continuent de marquer la société congolaise, piégée dans un cycle infernal d'impunité.

L'absence de justice entourant son assassinat constitue une meurtrissure profonde pour notre famille. Depuis près de quinze années, nous avons abordé cette procédure avec dignité et retenue. Depuis 2011, nous nous sommes abstenus de remettre en cause la sincérité des institutions judiciaires et n'avons versé dans aucune forme d'outrance à l'endroit de la procédure.

Pourquoi ? Parce que, malgré les injustices et la violence exercées contre son peuple, Patrice Lumumba croyait fermement au droit comme boussole des relations entre les individus et entre les peuples. Pourtant, depuis son exécution, le droit ne s'est pas montré à la hauteur de Patrice Lumumba. Nous attendons donc qu'il le soit enfin.

Nous, petits-enfants de Patrice Lumumba, représentons bien davantage que la seule famille biologique de Patrice Lumumba. Nous sommes les porte-noms d'une génération qui veut encore croire que le droit peut être dit et appliqué, et qui rejette fermement le silence d'hier.

Au-delà de notre famille, rappelons-le : l'ensemble de la société belge est concerné par cette affaire. La jeunesse belge s'interroge et questionne avec exigence le patrimoine historique qu'elle partage avec le Congo. Elle veut croire aux idéaux dont se réclame son pays. Mais comment le pourrait-elle si l'on refuse d'ouvrir le grand livre de l'Histoire ?

En 2001, la Belgique reconnaissait sa responsabilité morale dans l'assassinat de Patrice Lumumba. Aujourd'hui, tout en reconnaissant l'importance de ce premier pas, nous rappelons que la vérité ne saurait se satisfaire d'une conclusion dépourvue de toute conséquence judiciaire.



EUROPEAN CENTER  
FOR CONSTITUTIONAL  
AND HUMAN RIGHTS

JUSCOGENS  
avocats-advocaten-lawyers

L'assassinat de Patrice Lumumba constitue l'aboutissement macabre d'une convergence d'intérêts dont l'objectif ultime était de priver le Congo de son avenir. Mais une somme d'intérêts ne saurait effacer les responsabilités individuelles. C'est pourquoi nous réclamons le renvoi devant le tribunal correctionnel du dernier accusé encore vivant dans cette procédure.

Nous considérons que Monsieur Étienne Davignon est l'un des maillons de la chaîne ayant conduit à la mise à mort de Patrice Lumumba, au terme d'une succession d'étapes au cours desquelles le droit et la dignité humaine ont été systématiquement niés.

Nous parlons ici de détention illicite, de tortures et d'élimination physique pure et simple.

Malgré la tragédie de sa disparition, l'héritage de Patrice Lumumba survit dans la conscience de tous ceux qui ont combattu pour ce droit fondamental, pourtant si simple : celui de disposer de soi-même. Sa pensée demeure intemporelle, car elle renvoie à des valeurs universelles que nous avons collectivement choisi de partager.

Notre démarche est guidée par une exigence de vérité, de droit et de respect de la mémoire. Patrice Emery Lumumba croyait en la justice. C'est au nom de cette croyance que nous nous tenons aujourd'hui devant vous, nous, ses petits-enfants, qui nous reconnaissons dans son combat.

Nous souhaitons également exprimer notre profonde reconnaissance à nos avocats, ici présents, pour leurs contributions inestimables à cette quête de justice, de vérité et de responsabilité. Nous remercions également l'ensemble des organisations de la société civile dont l'engagement constant rappelle l'universalité du combat de Patrice Lumumba.

En 2022, des volontés convergentes ont permis le retour de la dépouille de notre grand-père sur la terre de ses ancêtres, en République démocratique du Congo. Cet acte s'inscrit dans une dynamique internationale de reconnaissance et d'ouverture à la réparation face à un passé qui n'a jamais été regardé avec la franchise et la responsabilité qu'il exigeait.

Tout en saluant cette main tendue, nous rappelons que l'Histoire compte encore des pages à écrire, et que la guérison est une perspective qui vaut la peine que l'on se batte pour elle.

Au nom de la grande famille Lumumba,

Au nom du peuple congolais,

Au nom de celles et ceux qui combattent pour la liberté,

Nous vous remercions de nous avoir entendus.